

Ville d'Éragny-sur-Oise

PLAN LOCAL D'URBANISME

TITRE 7

SERVITUDES ET INFORMATIONS DIVERSES

7.2 Liste des servitudes



VERDI
Bureau d'Études en Urbanisme
Environnement – Bâtiment
99, rue de Vaugirard
75006 Paris

VILLE D'ÉRAGNY-SUR-OISE
Place Louis Don Marino
95610 Éragny-sur-Oise



ERAGNY-SUR-OISE

N°INSEE 95218

Num	Codserv	Intitulé de la servitude	Désignation de la servitude	Libelle acte	Date de l'acte
3540	AC2	Ministère de la Culture - Ministère de l'Ecologie Protections des sites : Servitudes de protection des sites et des monuments naturels classés et inscrits.	Ile de Dérivation (S.Ins.)	Arrêté	09/12/1947
4520	EL3	Ministère de l'Equipement, Ministère de l'Ecologie, Ministère de la Santé, Concessionnaire Navigation intérieure : Servitudes de halage et de marchepied, conservation du domaine public fluvial.	Halage	Décret Modifié	16/12/1964
4600	I1Bis	Ministère de l'Industrie Hydrocarbures liquides: Société de transport de produits pétroliers (TRAPIL)	Hydrocarbures liquides ou liquéfiés sous pression (pipeline Le Havre-Paris n° 1 et 2) Conduites n°1 - 273mm, n°2- 323mm, D.U.P. du 19/05/52. n°3- 508 mm D.U.P. du 05/08/64	Décret Modifié	08/07/1950
5540	I3	Ministère de l'Industrie : Gaz: Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz.	Canalisation 80 mn Antenne ERAGNY (Z.A.C.)		
5255	I3		Canalisation 50mm Antenne de CONFLANS Ste H. "Norton"		
5175	I3		Canalisation 200mm St OUEN L'AUMONE - CONFLANS Ste H.		
5810	I4	Ministère de l'Industrie Electricité: Servitudes relatives à l'établissement des lignes électriques.	Liaison aérienne 225 kV n°3 CERGY-CORMEILLES-FROMAINVILLE	Décret	06/10/1967
5760	I4	SERVICES RESPONSABLES NATIONAL : Ministère en charge de l'énergie REGIONAUX OU DEPARTEMENTAUX : Pour les tensions supérieures à 50 000 Volts : • DREAL, • RTE. Pour les tensions inférieures à 50 000 Volts, hors réseau d'alimentation générale • DREAL, • Distributeurs ERDF et /ou Régies.	Liaison aérienne 63 Kv n°1 BREVAL-CORMEILLES-FROMAINVILLE	Décret	06/10/1967
6000	I4		Liaison aérienne 225 kV n°4 CERGY-CORMEILLES-FROMAINVILLE	Décret	06/10/1967
5750	I4		Liaison aérienne 63 Kv n°1 BREVAL - HERBLAY - PUISEUX	Décret	06/10/1967
6400	PM1	Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement - Plan de Prévention des Risques (P.P.R.) naturels prévisibles (Art. L 562-1 et suivants du Code l'Environnement) Risques naturels: Servitudes résultant des périmètres de prévention des risques naturels et des risques miniers. Enveloppe des zonages réglementaires des plans de prévention des risques naturels opposables ou precrits.	(P.P.R.I.) Plan de Prévention des Risques (Inondations Fluviales de l'Oise)	Arrêté Modifié	05/07/2007
6320	PM1		Zones de risques liées à la présence d'anciennes carrières souterraines abandonnées - Article L 562-6 du Code de l'Environnement valant Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles (P.P.R.) au titre du risque de mouvements de terrains.	Arrêté	08/04/1987

ERAGNY-SUR-OISE

N°INSEE 95218

Num	Codserv	Intitulé de la servitude	Désignation de la servitude	Libelle acte	Date de l'acte
6610	PT1	Agence Nationale des Fréquences, Opérateur de réseau Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électro-magnétiques.	CENTRE d' ERAGNY sur Oise - C.C.T.n° 95.22.005 (Zone de garde) rayon de 500 m	Décret	27/09/1996
6620	PT1		CENTRE d' ERAGNY sur Oise. - C.C.T.n° 95.22.005 (Zone de protection) rayon de 1500m	Décret	27/09/1996
7410	PT2	Ministères et exploitants publics de communications électroniques. Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles	LIAISON Ste GENEVIEVE (60) - St GERMAIN EN LAYE (78)	Décret Modifié	27/11/1989
7501	PT2		LIAISON TAVERNY - GAUCIEL (27)	Décret	27/11/2012
8090	PT3	Agence Nationale des Fréquences, Opérateur de réseau. Télécommunications: Communications téléphoniques et télégraphiques: Servitudes attachées aux réseaux de télécommunication	Câble F.78 U 06 SAINT GERMAIN en Laye - ERAGNY sur Oise		
8200	PT3		Câble F.303/01 PARIS - ROUEN		
8170	PT3		Câble FO 304/01 PARIS - LILLE		
8210	PT3		RU 95148 ARGENTEUIL - ERAGNY sur Oise		
8300	PT3		Câble F.95 U 02 Eragny/O - Le Plessis Bouchard		
8080	PT3		Câble F.95 U 01 ERAGNY - ST GERMAIN EN LAYE		
8320	T1	Direction Générale de l'Aviation Civile, SNCF, Collectivités, Concessionnaires Voies ferrées: Servitudes relatives aux chemins de fer et aux croisements fer/route	Zone en bordure de laquelle s'appliquent les servitudes relatives au chemin de fer	Loi	15/07/1845

Fin des Servitudes